

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PREUILLY SUR CLAISE**  
**Séance du 27 Février 2020**

Le Vingt sept Février deux mille vingt, par convocation en date du 12 Février 2020, le Conseil Municipal s'est légalement réuni à la mairie de Preully Sur Claise, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur BERTUCELLI Gilles- Maire-

**Présents :**

M.BERTUCELLI Gilles Maire, M.THOREAU Gérard, Mme STAMFELJ M. José et M. ROBIN Dominique Adjoints, Mme NEAU Arlette, Mme GORGEARD Annick, M. POMPEIGNE Hervé, M.ROBERT Henri, Mme SIMBAULT Brigitte, M. BURET Guy, M.CHARRIER J.Paul. Mme GAUDRON Claude- Marie et M. GARNIER Richard.

**Absents excusés :** J.François Véron et Pascal Mijoule.

**Absent ayant donné pouvoir :**

Nombre de Conseillers en exercice : 15- Présents 13- Votants 13-Le quorum étant atteint

**Secrétaire de séance :** Mme GORGEARD Annick

La séance est ouverte à 18H30.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal du 29/01/2020.

Monsieur le Maire propose de faire ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour.

<b>2020-010 VOTE DES COMPTES DE GESTION 2019</b>
--

Monsieur le Maire rappelle que la Commission des Finances s'est réunie le 26 Février dernier, afin de prendre connaissance des orientations budgétaires.

Le Maire informe que le Conseil Municipal doit adopter le compte de gestion de l'exercice 2019 adressé ce jour par le Receveur Municipal, et ce conformément aux dispositions de l'article L2121-31 du code général des Collectivités Territoriales.

Considérant la présentation du budget primitif de l'année 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion adressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Considérant que le Receveur a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées :

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2019 au 31/12/2019.

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal et du lotissement « La Saulaie ».

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2019 adressé par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par le Maire de Preully sur Claise, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

ADOpte à l'unanimité le compte de gestion 2019 pour la Commune et le budget du lotissement « La Saulaie ».

**2020-011 PRESENTATION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET DU LOTISSEMENT « La Saulaie » de 2019**

Les documents budgétaires relatifs à cette gestion ont été présentés à chacun des Conseillers. Les résultats de gestion 2019, conformes au compte du receveur Municipal sont ainsi arrêtés et sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal sous la Présidence de Arlette NEAU, le Maire s'étant retiré à 19H35, conformément à l'article L2121 du Code général des collectivités territoriales.

**BUDGET PRINCIPAL 2019**

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses :	906.491,43€	481.902,28€
Recettes :	1.021.171,10€	273.075,59€
Résultat de l'exercice	114.679,67€	-208.826,69€
Report exercice antérieur	278.002,62€	- 67.178,47€
Report exercice antérieur		105.188,77€ eau + asst
Résultat cumulé	<b>392.682,29€</b>	<b>-170.816,39€</b>
RAR dépenses		242.774,00€
RAR recettes		233.359,29€
Besoin de financement		<b>180.231,10€</b>
Affectation proposée AU 1068 :	<b>180.231,10€</b>	
A reprendre au budget 2020 :	<b>212.451,19€</b>	

**BUDGET LOTISSEMENT « La Saulaie » 2019**

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses	465.893,96€	477.138,42€
Recettes	465.893,96€	455.648,60€
Résultat de l'exercice	néant	- 21.489,82€
Report exercice antérieur	12.945,54€	- 105.605,46€
Résultat final cumulé	<b>12.945,54€</b>	<b>- 127.095,28€</b>

Les Membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
Ont adopté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2019, pour le budget de la Commune et le budget du lotissement « La Saulaie »

**Les comptes administratifs de l'exercice 2019 sont adoptés à l'unanimité.**

Retour de M. Le Maire après le vote à 19H45.

**2020-012 AFFECTATION DU RESULTAT- Budget Communal**

Le Conseil Municipal,  
Après avoir rappelé que le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019, s'élève à **392.682,29€**. Le Maire propose d'affecter à la section d'investissement (compte 1068) somme de **180.231,10€** et le complément de **212.451,19€** sera reporté en section de fonctionnement R002 au budget 2020.

S'agissant de l'investissement, elle présente un **déficit** de clôture de l'exercice de **170.816,39€**.

Les restes à réaliser en dépenses sont arrêtés à **242.774,00€** et ceux des recettes à **233.359,29€** soit un **besoin de financement de 180.231,10€** prélevé sur les recettes de fonctionnement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
APPROUVE à l'unanimité cette affectation.

#### **2020-013 AFFECTATION DU RESULTAT- Budget du lotissement « La Saulaie »**

Le Conseil Municipal,  
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement sur l'exercice :

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- un **excédent** de fonctionnement de ..... **12.945,54€**
- un **déficit** d'investissement de ..... **127.095,28€**

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de reporter l'**excédent** de fonctionnement cumulé de **12.945,54€** sur le budget 2020 en section de fonctionnement au compte R002.

DECIDE de reporter le **déficit** d'investissement cumulé de **127.095,28€** sur le budget en section d'investissement au compte D001.

#### **2020-014 PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020**

Les propositions du budget 2020 ont été examinées en commission des finances, et chaque conseiller a reçu les documents budgétaires.

Le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, le Budget Communal 2020 arrêté comme suit :

##### **Section de FONCTIONNEMENT**

**Le budget s'établit en dépenses et recettes à 1.196.075,19euros**

Réparties comme suit :

##### **Dépenses :**

011 Charges à caractère général	273.050,00€
012 charges de personnel	444.917,53€
014 Atténuation de produits	1.420,00€
022 Dépenses imprévues	40.369,71€
042 Dotation aux amortis.	-----
65 Autres charges gestion	80.200,00€
66 Charges financières	6.117,95€
67 Charges exceptionnelles	174.839,75€
023 Virement à section invest.	175.160,25€

**Soit total des dépenses 1.196.075,19€**

##### **Recettes :**

013 Atténuation de charges	1.000,00€
042 Travaux de régie	25.000,00€
70 Produits des services	121.300,00€

73 Impôts et taxes	474.830,00€
74 Dotations, participations	313.480,00€
75 Autres produits	46.764,00€
76 Produits financiers	50,00€
77 Produits exceptionnels	1.200,00€
R002 EV reporté	212.451,19€

**Soit total des recettes** **1.196.075,19€**

**Section INVESTISSEMENT :**

Après avoir détaillé les opérations qui la composent, la section d'investissement est arrêtée en recettes et en dépenses à **662.750,64€** Les principales opérations retenues sont :  
Travaux de voirie-Aménagement Place des Halles- Eclairage solaire -- Divers équipements

Les Membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
VOTENT LE BUDGET à main levée :

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Budget est ADOPTÉ par le Conseil Municipal tel que présenté.

**2020-015 PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT  
« La Saulaie »**

Le Maire soumet au vote du Conseil Municipal, le budget 2020

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à la somme de ..... **483.160,18€**

Les recettes de fonctionnement s'établissent à la somme de .....**483.160,18€**

Les dépenses et recettes d'investissement s'établissent à la somme de .....**609.438,21€**

Les Membres du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

ADOPTENT à l'unanimité le budget annexe 2020 du Lotissement « La Saulaie ».

**2020-016 VOTE DES TAUX 2020**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux, les taux d'impositions concernant les trois taxes (TH, FB, FNB) appliqués sur la Commune en 2019.

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le maintien des taux actuels ou sur une révision.

Il propose de reconduire les taux d'imposition de 2019 en 2020 à savoir :

Taxe habitation : **13.06%**

Foncier bâti : **15.36%**

Foncier non bâti : **44.16%**

Le produit attendu a été estimé à **335.000€**

Les Membres du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDENT de **maintenir** les mêmes taux pour l'année 2020.

**2020-017 TRANSFERT DES COMPETENCES EAUX ET ASSAINISSEMENT à la  
CCLST**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu la délibération en date du 26 décembre 2019, s'opposant au transfert de la compétence eau et assainissement à la CCLST

Vu le recours gracieux du Sous Préfet sollicitant le retrait de cette délibération, par courrier recommandé avec AR du 10 Janvier 2020,

Vu la décision de Mme la Préfète d'effectuer un déféré au Tribunal Administratif

**Considérant ,**

Que Monsieur le Sous Préfet a contesté la légalité de cette délibération par courrier recommandé avec AR du 10 Janvier 2020

Que Mme la Préfète a décidé d'effectuer un déféré au Tribunal Administratif,

Il est proposé au Conseil Municipal de retirer la délibération du 26 décembre 2019 refusant le transfert des compétences eaux et Assainissement à la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Le conseil Municipal DECIDE de retirer la délibération du 26 Décembre 2019, refusant le transfert des compétences eaux et assainissement à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Monsieur le Maire note que M. le Sous Préfet lui a confirmé que la Commune pourrait conserver le tracto pelle mais pas de garantie pour le véhicule et le camion.

**2020-018 PROPOSITION POUR ACHAT D'un GARAGE AVEC PARKING**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, avoir eu un contact téléphonique avec Mme Destruel Propriétaire d'un Garage situé Rue de la Croix cadastré B958 pour une contenance de 287 ca. dont le garage 70m2. Elle souhaite vendre ce bien et le propose à la Commune de Preuilley sur Claise afin de lui faire une offre de prix éventuellement.

Mme Destruel a indiqué que le garage est actuellement loué 504€ par trimestre pour le stationnement de cars, jusqu'à fin 2021.

Monsieur le Maire propose de faire une offre,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE de faire une offre de prix à hauteur de **4000€** pour l'achat de ce bien à Mme Destruel.

**DIVERS :**

**Monsieur le Maire donne les informations suivantes :**

Panneaux photovoltaïques :

Le projet s'élève financièrement à 7 millions d'euros

14.000 € seraient versés à la commune (annuel)

70.000€ seraient versés à la CCLST + Département

Une tombe dans le cimetière a été endommagée par un engin qui est passé trop près du monument. Depuis un affaissement du terrain s'est produit, autour de la tombe.

Il a demandé un devis aux Pompes funèbres Dhumaux pour effectuer les réparations.

L'estimation s'élève à la somme de 950.00 euros. Le conseil Municipal charge le Maire de signer le devis présenté pour la restauration de la pierre tombale.

Entretien avec le Maître Nageur Sauveteur et sa compagne pour le poste de MNS et gardien camping. Ils ont visité les infrastructures et sont intéressés pour les deux postes.

Le Maître Nageur Sauveteur souhaite un complément de salaire par rapport à la rémunération proposée. Le Conseil Municipal est favorable pour lui attribuer un supplément.

Le Bureau de tabac-presse devrait ouvrir prochainement, la signature de l'acte est prévue le 17 mars prochain. Ce commerce a été repris par Fabien Petit.

Remplacement d'un agent communal en arrêt de travail pour 6 semaines, afin de pallier à cet absence, il est demandé à certains agents de moduler avec un autre poste ou d'effectuer des heures complémentaires pour assurer la cantine, garderie, ménage.

L'appartement situé grande rue 2<sup>e</sup> étage est prêt à la location. Il semblerait qu'une personne soit intéressée pour ce logement.

Tableaux - Permanences pour les élections municipales-

**ELECTIONS MUNICIPALE : 15 mars 2020**

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE : COMMUNE DE PREUILLY SUR CLAISE 37290**

	<b>8H-11H</b>	<b>11H-13H</b>	<b>13H-16H</b>	<b>16H-18H</b>
PRESIDENT	<b>BERTUCELLI Gilles.</b>	THOREAU Gérard	THOREAU Gérard	<b>BERTUCELLI Gilles</b>
Conseillers ou Assesseurs T	NEAU Arlette	STAMFELJ M.José	GAUDRON Claude-Marie	SIMBAULT Brigitte
S	ROBERT Henri	BURET Guy	GARNIER Richard	CHARRIER J.Paul

**ELECTIONS MUNICIPALE : 22 mars 2020**

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE : COMMUNE DE PREUILLY SUR CLAISE 37290**

	<b>8H-11H</b>	<b>11H-13H</b>	<b>13H-16H</b>	<b>16H-18H</b>
PRESIDENT	<b>BERTUCELLI Gilles.</b>	THOREAU Gérard	THOREAU Gérard	<b>BERTUCELLI Gilles</b>
Conseillers ou Assesseurs T	NEAU Arlette	GORGEARD Annick	GAUDRON Claude-Marie	BURET Guy
S	ROBERT Henri	POMPEIGNE Hervé	GARNIER Richard	CHARRIER J. Paul

Le Conseil Municipal a délibéré 9 fois. La séance est levée à 21H00.

2020-010 Approbation des comptes de gestion du budget principal et du budget « Lotissement »
2020-011 Approbation des comptes administratif du budget principal et du budget « Lotissement »
2020-012 Affectation des résultats du Budget Principal

2020-013 Affectation des résultats du Budget Lotissement		
2020-014 Présentation et vote du budget primitif du budget Prinicpal		
2020-015 Présentation et vote du budget primitif du lotissement « La Saulaie »		
2020-016 Vote des taux 2020		
2020-017 Transfert des compétences eaux et assainissement à la CCLST- Retrait délib.		
2020-018 Proposition pour achat d'un garage avec parking		
<b>Gilles BERTUCELLI</b>	<b>Maire</b>	
<b>Gérard THOREAU</b>	<b>Premier Adjoint</b>	
<b>Marie-José STAMFELJ</b>	<b>2e Adjointe</b>	
<b>Dominique ROBIN</b>	<b>3e Adjoint</b>	
<b>Arlette NEAU</b>	<b>Conseillère Municipale</b>	
<b>Annick GORGEARD</b>	<b>Conseillère Municipale</b>	
<b>Jean-François VERON</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	Absent
<b>Hervé POMPEIGNE</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	
<b>Henri ROBERT</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	
<b>Brigitte SIMBAULT</b>	<b>Conseillère Municipale</b>	
<b>Guy BURET</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	
<b>Jean-Paul CHARRIER</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	
<b>Claude-Marie GAUDRON</b>	<b>Conseillère Municipale</b>	
<b>Richard GARNIER</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	
<b>Pascal MIJOLE</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	Absent

